

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparée conformément aux normes OSHA, CMA, ANSI des États-Unis, SIMDUT du Canada, ISHA (Notice 2009-68) de la Corée, à la norme industrielle JIS Z 7250: 2000 du Japon, NOM018-STPS 2000 du Mexique, SPRING de Singapour et au système général harmonisé

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

<u>NOM DE LA SUBSTANCE :</u>	Bouchon coupe-feu intumescent série FP SpecSeal®
<u>UTILISATION PERTINENTE DE LA SUBSTANCE :</u>	Dispositif coupe-feu
<u>UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES :</u>	Aucun
<u>NOM DU FOURNISSEUR/FABRICANT :</u>	Specified Technologies Inc.
<u>Adresse :</u>	210 Evans Way, Somerville, New Jersey 08876
<u>Téléphone :</u>	(908) 526-8000 (de 8h00 à 17h00 heure normale de l'Est)
<u>Numéro d'appel d'urgence :</u>	États-Unis, Canada : 1-800-255-3924 (24 h) International : +1-813-248-0585 (PCV-24 h)

E-MAIL de la personne compétente en matière d'informations sur la FDS : techserv@stifirestop.com

REMARQUE : TOUTES les informations requises par les normes OSHA (Occupational Safety and Health Administration) en matière de sécurité et de santé au travail applicables aux États-Unis (29 CFR 1910.1200) ainsi que les normes équivalentes au niveau des États, le SIMDUT au Canada [Règlement sur les produits contrôlés], NOM018-STPS 2000 au Mexique, SPRING à Singapour et JIS Z7250 au Japon sont reportées dans les sections appropriées sous le format ANSI Z400.1-2010 utilisé aux États-Unis. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger des pays susmentionnés.

Ce produit est défini comme un « Article » selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA, les directives de l'UE et la norme sur les matières dangereuses utilisées au travail du Canada. Pour les dispositions réglementaires spécifiques, consulter la Section 15 (Informations relatives à la réglementation). En tant qu'article, ce produit présente des risques sanitaires et physiques négligeables dans le cadre d'une utilisation raisonnablement anticipée. Par conséquent, la fiche de données de sécurité n'est pas nécessaire aux termes des normes susmentionnées. Le présent document est destiné à fournir des informations supplémentaires sur la sécurité aux utilisateurs de ce produit.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

HARMONISATION MONDIALE ET RÈGLEMENT CLP (CE) 1272/2008 ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION : Ce produit est un article et ne doit pas être classé selon le règlement CLP (CE) 1272/2008.

ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION SELON UE 67/548/CEE : Ce produit est un article et ne doit pas être classé selon la directive 67/548/CEE du Conseil de la Communauté européenne ou les directives ultérieures.

ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION SELON ISHA (Notice 2009-68) CORÉE : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis à la Notice 2009-68 ISHA.

3. COMPOSITION et INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un article et, en tant que tel, aucun de ses composants ne présente un quelconque risque ; la présente FDS ne fournit aucune information sur les composants.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : En tant qu'article, aucune mesure de premiers secours ne doit être prévue.

Inhalation : En tant qu'article, aucune mesure de premiers secours ne doit être prévue.

Projection dans les yeux : En tant qu'article, aucune mesure de premiers secours ne doit être prévue.

Ingestion : En tant qu'article, aucune mesure de premiers secours ne doit être prévue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION EN CAS D'INCENDIE : Utiliser des matières d'extinction adaptées à la zone environnante.

MOYENS D'EXTINCTION INADAPTÉS EN CAS D'INCENDIE : Aucune connue.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Ce produit a été formulé pour qu'il soit non-inflammable et non-combustible.

ACTIONS DE PROTECTION SPÉCIALES POUR LE PERSONNEL PRÉPOSÉ À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Aucune action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie n'est prévue.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES ET PROCÉDURES D'URGENCE : Non applicable.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Non applicable.

MÉTHODES DE NETTOYAGE ET DE CONFINEMENT : Non applicable.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Non applicable.

7. MANIPULATION et STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER : Aucune exigence spéciale.

CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE : Aucune exigence spéciale.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION/PARAMÈTRES DE CONTRÔLE : Cet article ne provoque ni dispersion ni autre exposition à des produits chimiques dangereux dans des conditions d'utilisation normales et ne nécessite à ce titre aucun équipement de protection individuelle (EPI).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES et CHIMIQUES

FORME : Solide.

ODEUR : Non disponible.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (% par volume) : Non disponible.

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : Non disponible.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Non disponible.

POINT DE CONGÉLATION/FUSION : Non disponible.

PRESSION DE VAPEUR : Non applicable.

DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : Non applicable.

TAUX D'ÉVAPORATION (n-BuAc = 1) : Non applicable.

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Insoluble.

DISTRIBUTION COEFFICIENT EAU/HUILE : Non établi.

COULEUR : Rouge.

SEUIL OLFACTIF : Non disponible.

PROPRIÉTÉS OXYDANTES : Non applicable.

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : 0

POINT D'ÉCLAIR : Non disponible.

POINT D'ÉBULLITION : Non applicable.

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (eau = 1) : Non applicable.

VOC CARB : Non applicable.

SCAQMD (Méthode U.S. EPA 24) : Non applicable.

SOLUBILITÉ DANS LES SOLVANTS : Non applicable.

pH : Non applicable.

10. STABILITÉ et RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : Ce produit est stable quand il est stocké correctement à des températures normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTÔMES D'EXPOSITION PAR VOIE D'EXPOSITION :

Inhalation : Étant donné la forme du produit, son inhalation est improbable.

Contact avec la peau ou les yeux : Étant donné la forme du produit, le contact avec les yeux est improbable.

Absorption cutanée : Étant donné la forme du produit, l'absorption cutanée ne représente pas une voie d'exposition probable.

Ingestion : Étant donné la forme du produit, l'ingestion ne représente pas une voie d'exposition probable.

Injection : Étant donné la forme du produit, l'injection ne représente pas une voie d'exposition probable.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

MOBILITÉ : En tant qu'article, ce produit ne sera pas mobile dans le sol.

PERSISTANCE ET BIODÉGRADABILITÉ : Aucune information spécifique n'est disponible concernant la persistance et la biodégradabilité.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION : Ce produit n'a pas été testé sur le plan du potentiel de bioaccumulation.

ÉCOTOXICITÉ : Ce produit n'a pas été testé sur le plan de la toxicité aquatique ou animale. Il faut éviter tout rejet dans des environnements terrestres, atmosphériques et aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION : L'élimination du déchet doit être conforme aux procédures nationales, régionales et locales applicables.

NUMÉRO DE DÉCHET U.S. EPA : Non applicable.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RÈGLEMENTATION DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon la réglementation du Département des transports des États-Unis en vertu du 49 CFR 172.101.

RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES AU CANADA : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon le règlement sur le transport du Canada.

ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL (IATA) : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon le règlement de l'IATA.

DÉSIGNATION DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (IMO) : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon l'Organisation maritime internationale.

NORME OFFICIELLE MEXICAINE : RÉGLEMENTATION POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE RÉSIDUS DANGEREUX : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon la réglementation pour le transport du Mexique.

NORME 286 DE SINGAPOUR : PARTIE A : Ce produit n'est soumis à aucune exigence relative aux Spécifications en matière d'étiquetage d'avertissement des substances dangereuses, Partie 4 : Marquage des emballages, conteneurs et véhicules, du fait qu'il ne répond pas aux critères applicables à une classe de danger en vertu de cette réglementation.

TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT AU CODE IBC : Voir les informations sous la liste des juridictions individuelles relatives aux renseignements IBC.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit ne répond à aucun critère de risque pour l'environnement conformément aux critères du Règlement type de l'ONU (comme l'indique le code IMDG, ADR, RID et ADN) et n'est pas répertorié dans l'Annexe III en vertu de MARPOL 73/78.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS DES ÉTATS-UNIS :

EXIGENCES DE DÉCLARATION U.S. SARA : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration des Sections 302, 304, et 313 du Titre III de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act).

Catégories de risques U.S. SARA (Section 311/312, 40 CFR 370-21) : AIGU : Non ; CHRONIQUE : Non ; FEU : Non ; RÉACTIF : Non ; DÉGAGEMENT SOUDAIN : Non

Quantité seuil prévue (TPQ) U.S. SARA : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux quantités seuils de planification, selon 40 CFR 370.20.

Quantité à déclarer (RQ) selon U.S. CERCLA : Non applicable.

Statut d'inventaire U.S. TSCA : Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Décret d'application sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques de Californie (Proposition 65) : Aucun composant n'est sur les listes de la Proposition 65 de Californie.

RÈGLEMENTS CANADIENS :

Statut d'inventaire DSL/NDSL canadien : Les composants sont répertoriés dans les inventaires DSL ou NDSL.

Listes des substances prioritaires de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) : En tant que phthalate, le composant Phthalate d'Alcool Undécyle est régulé par la LCPE comme substance susceptible de présenter le plus haut risque d'exposition pour les Canadiens ; ou substance persistante ou bioaccumulable conformément aux règlements et intrinsèquement toxique pour les êtres humains ou les organismes non humains, tel que déterminé par les études en laboratoire et autres..

Classification et symboles SIMDUT canadiens : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux Règlements sur les produits contrôlés.

RÈGLEMENTS CHINOIS :

Inventaire chinois du statut des substances chimiques existantes : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de l'inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC).

RÈGLEMENTS JAPONAIS :

ENCS japonais : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis à l'inventaire ENCS.

Statut du Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) japonais : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences du METI japonais.

Loi sur le contrôle des substances toxiques ou délétères : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de la loi sur le contrôle des substances toxiques ou délétères.

RÈGLEMENTS CORÉENS :

Statut de la liste coréenne des produits chimiques existants (ECL) : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de l'inventaire ECL coréen.

RÈGLEMENTS MEXICAINS :

Réglementation mexicaine sur le lieu de travail (NOM-018-STPS-2000) : Ce produit n'est pas classé comme dangereux.

RÈGLEMENTS SINGAPOURIENS :

Liste des substances dangereuses contrôlées : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de la liste des substances contrôlées de Singapour.

Code de pratique sur les exigences en matière de contrôle de la pollution : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences du Code de pratique sur les exigences en matière de contrôle de la pollution de Singapour.

RÈGLEMENTS TAIWANAIS :

Statut de l'inventaire taïwanais des substances chimiques existantes : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de la liste des substances chimiques existantes à Taïwan.

16. AUTRES INFORMATIONS

SOURCES DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION : Contacter le fournisseur pour de plus amples informations.

MÉTHODES D'ÉVALUATION DES INFORMATIONS AUX FINS DE LA CLASSIFICATION : Les critères du SGH ont été utilisés pour la classification.

PRÉPARÉ PAR : Specified Technologies Inc.

DATE D'IMPRESSION : février 28, 2023

RÉVISION :
23 janvier 2017
16 janvier 2023

DÉTAILS DES RÉVISIONS : Révision périodique du document.